

Questions orales

Pour nous la date du 1^{er} avril n'est pas d'une très grande importance. Vous vous souvenez sans doute que l'année dernière l'entente pour l'année débutant le 1^{er} avril était intervenue au mois de juin. Étant donné que les Japonais sont d'accord sur le principe pour qu'une entente soit conclue, mais qu'ils ne sont pas d'accord sur son contenu, nous ne nous préoccupons pas beaucoup de savoir si l'on parviendra à en conclure une avant le 1^{er} avril ou non. Nous savons que l'entente qui sera éventuellement conclue entrera en vigueur à partir du 1^{er} avril et comme il s'agira d'une entente d'une année, les importations d'automobiles ayant eu lieu au cours des premiers mois seront évidemment prises en compte dans les chiffres totaux de l'année.

LA PARTICIPATION CANADIENNE À LA FABRICATION DES IMPORTATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je signale au ministre que, en vertu de l'accord conclu l'an dernier, nous étions censés réduire les importations japonaises de 4 p. 100 et que, à la suite des négociations astucieuses des libéraux, il en est résulté une augmentation de 54 p. 100.

Je peux assurer au ministre que nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes un peu inquiets. Peut-il nous dire pourquoi les fabricants d'automobiles étrangers se plient aux exigences du Brésil qui demande que la participation brésilienne à la fabrication soit à 95 p. 100, à celles du Mexique qui veut que la sienne soit à 50 p. 100, ainsi qu'à celles de l'Australie qui elle réclame une participation de 85 p. 100 à la fabrication de ses voitures, et pourquoi ces pays, qui se préoccupent de leur avenir industriel, peuvent-ils obtenir ces concessions alors que le gouvernement canadien n'obtient absolument rien?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Assurément, madame le Président, le député ne s'attend pas vraiment que j'exprime un avis...

Une voix: Pourquoi pas?

M. MacGuigan: ... que j'exprime un avis sur la politique que suivent d'autres pays.

Une voix: La Pologne?

M. MacGuigan: C'est exact, nous n'avons pas encore...

Une voix: Vous y arrivez seulement la moitié du temps.

M. MacGuigan: C'est exact, nous n'avons pas encore conclu un accord avec les Japonais pour l'an prochain et la raison est bien simple: c'est justement parce que nous ne sommes pas satisfaits du genre d'arrangement disponible et que nous sommes en train d'en négocier un meilleur. Je tiens à assurer au député que nous concluons avec les Japonais le meilleur accord possible, et je lui rappelle aussi que notre balance commerciale avec le Japon est excédentaire

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LE JAPON SUR LES EXPORTATIONS DE BOIS D'ŒUVRE CANADIEN

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, les plus de 30,000 travailleurs mis à pied dans l'industrie automobile doivent trouver la réponse du ministre très rassurante.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Je voudrais passer à une autre région du pays touchée également par les négociations commerciales qui se poursuivent au Japon. Il y a actuellement en Colombie-Britannique 30 p. 100 de chômeurs dans l'industrie du bois. Nombre d'entre eux pourraient travailler à la production de bois

d'œuvre destiné à l'exportation, en partie au Japon, si un droit de douane de 10 p. 100 n'empêchait pas sa vente dans ce pays. Comment le gouvernement peut-il justifier son échec dans ce domaine? Pourquoi n'a-t-il pas pu faire supprimer cet obstacle en totalité ou en grande partie, afin que les travailleurs de la Colombie-Britannique puissent se remettre au travail? Enfin, quand le gouvernement commencera-t-il à élaborer une stratégie pour le secteur manufacturier au lieu de continuer à vendre d'énormes quantités de matières premières?

• (1430)

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je remercie le député de m'avoir tendu la perche. En effet, nos pourparlers avec le Japon ne portent pas uniquement sur l'industrie automobile, bien que ce soit un élément très important de ces pourparlers. Ils portent également sur d'autres produits tels que les bois blancs de la Colombie-Britannique qu'il a mentionnés. Les négociations de mon collègue avec les Japonais englobaient aussi ces questions.

M. Broadbent: Il a échoué également à ce sujet.

M. MacGuigan: Nous n'avons rien perdu. Nous sommes en train de négocier avec les Japonais.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES DROITS DES INDIENNES ÉPOUSANT DES NON-INDIENS

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, ma question s'adresse à madame le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a perdu tellement de poids dernièrement, que je ne suis pas sûr de la voir à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Greenaway: Ma question a trait au problème des Indiennes qui, en épousant des non-Indiens perdent leur statut. J'ai appris dans le numéro du 12 mars du *Province* de Vancouver que le ministre avait pris la parole devant le *Women's Network* de Vancouver. Voici une phrase extraite de son discours:

... le fait qu'aucune Indienne n'a perdu ses droits en épousant un non-Indien depuis ma nomination au poste de ministre en 1976.

Cette déclaration m'a paru intéressante. Nous avons téléphoné au ministère des Affaires indiennes. Au cours des quatre années allant de 1976 à 1979, 1,792 femmes ont été privées de leur statut d'Indiennes précisément pour cette raison. Madame le ministre peut-elle apporter des précisions sur cette déclaration?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'accepte volontiers, madame le Président, car la question est des plus importantes. Le député a fait des insinuations inacceptables, à commencer par une citation erronée que je voudrais bien qu'il prenne la peine de vérifier et de corriger. J'ai dit, et je le répète devant la Chambre, et mes collègues féminines au cabinet en particulier le confirmeront, qu'au cours des cinq ou six dernières années, les membres du comité spécial du conseil, le comité qui doit sanctionner toute perte de statut avant son entrée en vigueur, n'en ont approuvé aucune tandis que j'étais de ses membres. Je crois savoir qu'il en est toujours ainsi. Au fait, 41 femmes ont réintégré leur statut d'Indiennes dernièrement. Le député devrait exposer tous les faits de la situation.